



LAPOINTE ROSENSTEIN
MARCHAND MELANÇON

S.E.N.C.R.L. Avocats

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

L'HONORABLE JUGE GILLES HÉBERT SE JOINT AU CABINET D'AVOCATS LAPOINTE ROSENSTEIN MARCHAND MELANÇON

Montréal, le 4 septembre 2012 - Les membres du comité de direction de Lapointe Rosenstein Marchand Melançon sont heureux d'annoncer que l'honorable juge Gilles Hébert, c.r., qui a récemment pris sa retraite comme juge de la Cour supérieure du Québec, a accepté de se joindre à leur cabinet à titre d'avocat-conseil.

Admis au Barreau du Québec en 1968, M^e Hébert a débuté sa carrière au sein du cabinet Desjardins Ducharme pour ensuite la poursuivre chez Hébert, Rancourt, Legault, Boucher. Il pratiquait alors le droit bancaire et le droit pénal. Il fut bâtonnier du Barreau du Richelieu en 1976, nommé conseil de la Reine en 1986 et il a accédé à la magistrature en 1991. Comme juge puîné, le juge Hébert fut coordonnateur de la Cour supérieure du district de Beauharnois de 1997 à 2002, puis coordonnateur de la Chambre criminelle du district de Montréal et des districts périphériques de juillet 2002 à janvier 2005. En 2004, de concert avec les juges Otis et Proulx de la Cour d'appel ainsi que les juges coordonnateurs de la Cour du Québec, il a contribué à la mise sur pied du programme de médiation en matière criminelle et pénale.

« Sa vaste expérience et ses connaissances approfondies du milieu juridique seront des atouts précieux pour notre cabinet », souligne M^e Ruth Veilleux, membre du comité de direction. « Nul doute que son arrivée apportera une dimension nouvelle à bien des égards, notamment pour ses judicieux conseils ainsi que pour son apport à notre programme de formation continue des jeunes avocats. »

« Je suis très enthousiaste à l'idée de me joindre à Lapointe Rosenstein Marchand Melançon. Après 24 ans de pratique comme avocat et 20 ans comme juge à la Cour supérieure, j'ai envie d'aider les plus jeunes à acquérir un savoir qui ne s'apprend pas dans les livres », a déclaré M^e Hébert qui a l'intention de faire profiter le cabinet de son expérience.

À propos de Lapointe Rosenstein Marchand Melançon

Né d'une fusion entre Lapointe Rosenstein et Marchand Melançon Forget, le 1^{er} janvier 2010, Lapointe Rosenstein Marchand Melançon est devenu l'un des plus importants cabinets juridiques indépendants au Québec et compte plus de 80 avocats.

Grâce à son adhésion à TerraLex^{MD}, organisme international regroupant des avocats de plus de 160 pays, le groupe a accès à un réseau mondial de conseillers juridiques et commerciaux dans de nombreux domaines.

- 30 -

Pour plus de renseignements :

M^e Ruth Veilleux
Tél. : 514 925-6329
ruth.veilleux@lrmm.com